

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 33 (1925)
Heft: 1

Artikel: Une lettre du directeur du collège de Moudon en 1789
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-26414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

comme le français régénéré à la façon de l'assemblée nationale.

J'ai cru devoir, Mr, vous donner ces petits éclaircissements, parce que j'ai crû voir que vous étiez mal informé sur tout ce qui nous concerne ; et afin qu'au cas que vous eussiez quelque relation avec les membres qui composent la société dont je viens de parler, vous puissiez les aviser charitablement de l'état de choses, et les détourner de toute entreprise dans notre pays, qui ne pourrait que tourner à leur confusion, et exposer ceux qui se chargeraient de l'exécution à être traités suivant leur mérite. La place que j'occupe, et qui m'impose l'obligation de veiller à la tranquillité publique dans cette ville, m'autorise en même temps à chercher à écarter tout ce qui pourrait la troubler. Si je me suis adressé à vous, Mr, prèféablement, c'est par un effet de l'estime que je vous porte, et avec la quelle j'ai l'honneur d'être etc., etc.

UNE LETTRE DU DIRECTEUR DU COLLÈGE DE MOUDON EN 1789

Dans la livraison de décembre 1923, de la *Revue historique vaudoise*, j'ai indiqué le contenu du *Bulletin* de la même année, publié par l'Association du Vieux-Moudon. Je signalais la lettre du directeur du Collège de cette ville à propos d'un document de 1661 et j'annonçais mon intention de la reproduire ici, vu son intérêt général. Je m'acquitte maintenant de cette promesse.

E. M.

A Monsieur

Monsieur de Moulin de Montagny

Major de département, à Lausanne.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous faire passer une petite antiquaille qui ne datte que d'un siècle et 28 ans, mais que j'ai

soupçonné ne pas vous être tout à fait indifférente parce qu'un de vos ancêtres y figure avec distinction ; voici tout le mystère : ces jours derniers on a détaché un pommeau d'étain de la ramure du collège ; on y a trouvé trois billets dont l'un est une tâche d'écolier d'une écriture très difficile à déchiffrer, mais qui ne signifie rien du tout ; un autre qui marque le prix du froment à quatre florins alors la mesure ; ce qui est inconcevable ; un autre billet enfin qui contient huit superbes distiques où se trouvent les noms les plus distingués puisque le vôtre y est dépeint avec les titres les plus pompeux ; réellement la poésie en est excellente et je ne crains point de dire que les connaisseurs en ce genre liront cette petite pièce de poésie avec le plus grand intérêt, elle pourrait avec la traduction trouver place dans les éphémérides de M. Lanteres, à votre sollicitation ; je sais que la mienne serait sans succès — ces petits traits d'antiquité font toujours plaisir, surtout quand il s'agit de nos ancêtres qui ont joué un rôle distingué dans la société ; je me suis fait un devoir de vous communiquer ce petit trésor de littérature avec d'autant plus de plaisir que cette branche de littérature, en fait de poésie latine, est tout à fait négligée *jam diu absolvit*, inconnue aujourd'hui au pays de Vaud, où elle était autrefois cultivée avec le plus grand succès ; ceci d'ailleurs me fournit une occasion trop flatteuse de renouveler dans votre précieux souvenir, pour ne la pas saisir avec empressement ; pardonnez à mon zèle, mon indiscretion, permettez aussi que je profite de cette circonstance pour vous prier d'agréer mon compliment de félicitation pour le riche héritage de cent mille francs que vous venez de faire ; cette nouvelle m'a fait un vrai plaisir, car j'ai toujours pris un vif intérêt à tout ce qui vous concerne en particulier ; daignés agréer la sincérité et le juste tribut des hommages les plus respectueux avec lesquels j'ai l'hon-

neur d'être, Monsieur, votre tres humble et très obeissant serviteur.

LANJUINAIS, principal.

Moudon, ce 30 juillet 1789.

Je prends la liberté de vous faire passer un de mes prospectus ; comme vous etes repandu dans le grand et beau monde, ne pourriez-vous point trouver surtout quelque étranger qui voulut souscrire ; en quelque tems d'ici je vous apprendrai quelque chose qui étonnera bien du monde.

*Haec Schola prima pagi vatum fundata refertur
Doctis et claris claruit illa viris :
Hactenus hoc verum numero Coturesius omni
Doctrina imbutus, tempore, sceptrum gerit,
Impiger est de Monte juvat pietate secundus
Nulli qui juvenum curat et ipse animas
Antistes Champrenaux cuillarensis, Amore
Ducit provector et sacra verba docet
A Staviâ jus ipse aperit, de sternutate notus
Tribunus populi, nobilis ortus Avis
Nobilibus de Moulin, nomine distus Hubertus
Claret in urbanis et micat ipse suis
Decrevel plebeas Bertholdus, deinde Guglielmus
Urbis et opes curant, assidue que vident
O Schola miranda. O Sanctum pietatis azylum
O celebris caetus cui favet ipse deus
Anno ἀριστογονείας
Mundans Salvator illustrat 1661 jac. ch.*

Ce collègue passe pour avoir été le premier fondé au pays de Vaux. Il a toujours été célèbre par le nombre des Savants et de personnages distingués qui y ont été instruits. Assertion, qui jusqu'ici n'a point été démentie le savant Corrèse éclairé en tout genre en fournit une nouvelle preuve puisqu'en toute circonstance il tient le sceptre de la littérature.

Il est secondé par le laborieux et actif *De Mont* d'une piété sans exemple, chargé lui-même de l'instruction de la jeunesse.

Le premier ministre est *Champrenaux* de Cully dont le zèle éclairé conduit dans le sanctier de la vertu des adultes, auxquels il développe les mystères sacrés de la parole de Dieu.

D'Estavayer dont le nom porte avec lui les caractères de l'illustration de sa famille ouvre lui-même aux plaideurs le sanctuaire de la justice (Châtelain).

Banneret, noble *de Moulin* issu d'une longue suite d'ayeux, nobles eux-mêmes d'extraction, personnage distingué qui plâne au-dessus de ses concitoyens, tant par l'élégance de son faste que par la pompe de son brillant cortège.

Decrevel, *Bertoux* et *Guillemaux* sont chargés de l'administration des biens de la ville et des revenus de la bourgeoisie et les inspectent assidûment.

O école admirable, ô sacré azyle de la piété ; O célèbre collège comblé des faveurs de Dieu.

L'an 1661 depuis que le Sauveur du monde éclaire et sanctifie ceux qui lui sont engendrés.

Notes de la rédaction du bulletin du *Vieux-Moudon*.

Nous sommes redevables de la communication de ce document à feu le professeur Aloys de Molin, que notre Comité a eu le chagrin de perdre en 1914.

Le destinataire de la lettre de 1789 doit être *Georges-Max de Molin de Montagny* (1733 - 1803) le frère du bisaïeul du professeur A. de Molin. L'auteur de la lettre, *Lanjuinais*, qui signe comme principal, c'est-à-dire directeur du Collège de Moudon, enseignait déjà les humanités dans ce même collège une vingtaine d'années auparavant, lorsque vers 1767 le jeune Philippe-Sirice Bridel (le futur doyen) avait été conduit à Moudon chez son oncle le pasteur de la paroisse, pour pouvoir suivre les classes du Collège. Nous savons, par l'auteur du *Conservateur Suisse*, que M. Lanjuinais appartenait à une famille bien connue en France. Il était probablement venu au Pays de Vaud comme réfugié pour cause de religion. A part

cela nous savons peu de chose sur cette personnalité. Mais sans doute c'est un de ses proches, son fils peut-être, qui vivait à Moscou en 1805. Il était en relations épistolaires avec un des frères du doyen Bridel, Louis B., alors pasteur de l'Eglise française de Bâle. Il lui indique son adresse de la façon suivante : « chez S. E. le Comte de Voroutzof, chancelier de l'Empire ».

Quant à *Lanteres*, ou plus exactement Jean Lanteires, cité dans la lettre de 1789, il s'agit d'un personnage assez original. Né à Lausanne en 1756 de parents réfugiés du Languedoc, il s'occupait de sciences naturelles et de littérature ; il fut pharmacien à Lausanne, publia plusieurs ouvrages sur les sujets les plus divers et rédigea pendant quelques années le *Journal de Lausanne*, curieux petit périodique hebdomadaire, où l'on trouve de tout. Jean Lanteires s'était octroyé librement le titre de professeur en belles-lettres, et ouvrit à Lausanne des cours de botanique et de minéralogie. Il rêvait de créer un jardin botanique, dont le seul souvenir est le nom même de « Jardin » donné à sa villa au-dessus du faubourg de la Barre. Lanteires mourut en mars 1797.

Parmi les noms cités dans les distiques latins de 1661, remarquons ceux de Jaques Champ-Renaux, premier-pasteur de Moudon de 1660 - 1670, et de Humbert de Molin, Banderet de Moudon. Il était frère du bisaïeul destinataire de la lettre de 1789.

Grâce à M. A. Cherpillod, nous pouvons encore ajouter le renseignement que voici : M. de Lanjuinais, principal du Collège de Moudon, a publié en 1777 un ouvrage (en deux tomes in-12 de 510 et 528 pages) intitulé : *Manuel des jeunes orateurs ou Tableau historique et méthodique de l'éloquence chez les Grecs, les Romains et les Français*. Il a été imprimé à Moudon « chez la Société typographique ». La préface de cet ouvrage contient quelques réflexions assez piquantes à l'adresse des journalistes et des critiques littéraires.
